



HAL
open science

S'exiler pour des idées dans l'Europe du XIXe siècle

Delphine Diaz

► **To cite this version:**

Delphine Diaz. S'exiler pour des idées dans l'Europe du XIXe siècle. Catherine COURTET, Mireille BESSON, Françoise LAVOCAT et Alain VIALA. Traversées des mondes Rencontres Recherche et Création du Festival d'Avignon, CNRS Éditions, p. 233-249, 2020. <hal-02988130>

HAL Id: hal-02988130

<https://hal.science/hal-02988130v1>

Submitted on 4 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

S'exiler pour des idées dans l'Europe du XIX^e siècle

Delphine Diaz

Au XIX^e siècle encore, des insurgés mouraient pour leurs idées au combat, sur les barricades ou en déportation ; d'autres étaient condamnés à l'exil. Cette migration contrainte, parfois accompagnée de mesures de confiscation des biens voire d'une peine de mort civile, a frappé des centaines de milliers de personnes. Les exilés du XIX^e siècle ont été forcés de vivre loin de leur patrie et souvent de leur famille, faisant l'expérience d'une rupture qui pouvait être vécue soit comme un drame personnel, soit comme une simple parenthèse dans un parcours très dense, ou encore comme une extraordinaire opportunité politique pour affirmer et faire connaître leurs idées depuis l'étranger.

La présente contribution explore cette réalité oubliée, ce passé des migrations contraintes qui restent au centre de nos préoccupations politiques et diplomatiques, à l'heure où le nombre de déplacés et réfugiés dans le monde dépasse 70 millions de personnes selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés¹. Les ordres de grandeur de ces migrations n'étaient bien sûr pas comparables au XIX^e siècle ; il n'en reste pas moins que les contemporains ont pu vivre le départ forcé ou l'accueil d'exilés et de réfugiés comme d'authentiques moments de crise. Cette question était au centre du

1. Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, *Global Trends. Forced displacement in 2018*, 2018 : le document fait état de 70,8 millions de personnes victimes de migrations forcées dans le monde en 2018.

projet AsileuropeXIX² qui visait à mettre au jour les crises de la migration et de l'asile que l'Europe a connues au XIX^e siècle. Revenir deux siècles en arrière sur les décennies ouvertes par le Congrès de Vienne, durant lesquelles les pays européens ont été confrontés au constant va-et-vient de réfugiés étrangers, permet de relativiser le caractère inédit de la commotion qu'a été pour l'Union européenne l'été 2015³.

Après la fin des guerres napoléoniennes, l'exil politique est non seulement devenu un passage obligé pour les opposants aux régimes des restaurations, mais aussi pour les défenseurs des révolutions réprimées ou avortées des années 1830, du printemps 1848, ou encore du début des années 1870. S'il s'agissait principalement d'insurgés et de révolutionnaires, l'exil a également frappé dans le même temps nombre de contre-révolutionnaires, appartenant à ce que Jordi Canal a appelé « l'internationale blanche⁴ ». Il convient donc de complexifier le portrait du proscrit européen pour envisager les effets du phénomène de l'exil sur la refondation des sociétés européennes du XIX^e siècle. Comment s'est effectuée la rencontre des proscrits et réfugiés avec les sociétés d'accueil ? Et quelles ont été les représentations attachées à la figure de l'exilé ? Celles-ci semblent avoir tour à tour témoigné de compassion et de rejet, car la seconde moitié

2. Ce programme, financé par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre du « Défi Flash Asile », porte sur l'histoire des réfugiés en Europe dans les années 1830-1870. Il est accueilli par le laboratoire CERHiC (EA 2616) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (2016-2020). Voir le site Internet <https://asileurope.humanum.fr/>

3. Au cours de l'année 2015, les pays de l'Union européenne ont reçu 1,3 million de demandes d'asile – dont plus d'un tiers pour la seule Allemagne –, soit un doublement du nombre de requêtes par rapport à l'année précédente : ces nombreuses entrées ont fait parler les médias d'une « crise migratoire », une formule à laquelle beaucoup de chercheurs ont préféré celle de « crise de l'asile ».

4. Voir Jordi Canal, dans Jean-Clément Martin (dir.), *La Contre-Révolution en Europe, XVIII^e-XIX^e siècles. Réalités politiques et sociales, résonances culturelles et idéologiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001, p. 292.

du XIX^e siècle a vu l'affirmation de réflexes xénophobes qui ne visaient plus seulement les travailleurs étrangers, mais aussi les réfugiés politiques.

EXILÉS, RÉFUGIÉS, PROSCRITS : DES CATÉGORIES EN QUESTION

Entre la fin des guerres napoléoniennes et les années 1870-1880 s'ouvre un siècle marqué par le recours de plus en plus important à la proscription comme outil de répression politique. On éloigne, on bannit, on proscriit les opposants, à tel point que Sylvie Aprile a pu parler de « siècle des exilés⁵ ». Alors que l'exil était encore entendu dans les siècles précédents comme un éloignement loin de la cour, comme une mise à distance géographique qui était vécue comme une forme de disgrâce, le mot « exil » renvoie de plus en plus, après la fin des guerres napoléoniennes, à une migration internationale, impliquant un passage de frontières effectué sous la contrainte. En 1835, la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* propose une nouvelle définition du mot « exil », qui met l'accent sur ces changements : l'exil est « l'état de celui que l'autorité force à vivre hors du lieu, hors du pays où il habitait ordinairement ». Quelques décennies plus tard, en 1873, dans son *Dictionnaire de la langue française*, Émile Littré définit quant à lui l'exilé comme un individu « expulsé hors de sa patrie ». De même, au Royaume-Uni, le mot « *exile* » se trouve de plus en plus employé dans les débats parlementaires consacrés à l'asile, sans pour autant faire référence à un statut juridique clairement déterminé.

L'exil était ainsi assimilé à une migration forcée qui amenait le proscrit à traverser des frontières internationales,

5. Sylvie Aprile, *Le Siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, Paris, CNRS Éditions, 2010.

le plaçant dans la position administrative du « réfugié ». En France, le terme renvoyait en effet à la catégorie des étrangers ayant quitté leur pays sous la contrainte politique, après avoir rompu tout lien avec leur État d'origine, et qui avaient besoin de l'aide financière du pays d'accueil pour subsister⁶. La loi du 21 avril 1832 relative aux « étrangers réfugiés » fut la première à traiter de cette catégorie administrative qui faisait l'objet d'une surveillance particulière. Ceux qui étaient ainsi définis par les préfets étaient dotés de « bulletins individuels de réfugiés » et soumis à l'assignation à résidence dans des dépôts constitués en province, loin des frontières et des grandes villes. Mais le texte législatif lui-même restait très évasif sur la façon de déterminer les contours du groupe, qui se sont précisés en pratique, au gré des instructions et circulaires du ministère de l'Intérieur, mais aussi et surtout des pratiques administratives des préfets dans les départements⁷.

Tandis que la catégorie administrative du réfugié se construisait à tâtons, l'exilé restait dans le même temps associé à des représentations anciennes et doloristes. Ainsi, par exemple, depuis les *Tristes* d'Ovide au moins, l'exil rimait avec solitude et désolation. Dans la préface des *Exilés*, en 1867, Théodore de Banville écrivait ces mots qui renvoyaient au caractère presque atemporel de l'expérience d'arrachement à sa patrie :

Les Exilés ! Quel sujet de poèmes, si j'avais eu plus de force ! En prononçant ces deux mots d'une tristesse sans bornes, il semble qu'on entende gémir le grand cri de désolation de l'Humanité à travers les âges et son sanglot infini que jamais rien n'apaise.

6. Maurice Block (dir.), *Dictionnaire de l'administration française*, Paris, Berger-Levrault et fils, 1856, p. 1412.

7. Pour un bilan autour de cette définition du groupe des réfugiés en France, voir le corpus de circulaires administratives recueillies et transcrites sur le site d'AsileuropeXIX : <https://asileurope.huma-num.fr/circulaires-sur-les-refugies>

La tradition élégiaque était sans cesse réactivée au XIX^e siècle dans la littérature de l'exil. C'est aussi le cas dans les représentations iconographiques, où se retrouve le *topos* du proscrit représenté comme un homme seul et pensif, arraché à sa patrie. En témoignent, par exemple, les multiples photographies immortalisant Victor Hugo sur son rocher à Jersey, ou encore le tableau intitulé *L'Esule* – « L'Exilé », en italien – d'Antonio Ciseri (1821-1891), peint vers 1860. Le proscrit y est dépeint sous les traits d'un homme assis et mélancolique, plongé dans la contemplation d'un paysage désert, doté d'un manteau râpé et de chaussures abîmées par une marche que l'on devine longue et épuisante.



Antonio Ciseri, *L'Esule*, vers 1860, Lugano,
Museo Civico di Belle Arti

L'EXIL EN PARTAGE

Alors que les représentations du proscrit solitaire et malheureux se multipliaient, l'exil était pourtant une réalité éminemment collective, de plus en plus partagée par-delà les clivages politiques. Comme l'a écrit au lendemain de l'Unité italienne le patriote lombard Carlo Cattaneo, acteur majeur du *Risorgimento*, l'exil, dans une Italie morcelée, était devenu une véritable « institution politique⁸ », presque un passage obligé pour les opposants aux régimes des restaurations. En réalité, cette formule peut être étendue à l'ensemble de l'Europe. Après le Congrès de Vienne, c'est le sud du continent qui a été le plus affecté par ces migrations contraintes, provoquées par la répression des révoltes, des révolutions et des *pronunciamientos* : répression des insurrections libérales dans les Royaumes des Deux-Siciles et du Piémont-Sardaigne (1820-1821), écrasement du régime constitutionnel espagnol (1820-1823) par l'armée des « Cent mille fils de Saint Louis » que Louis XVIII avait envoyée de l'autre côté des Pyrénées pour venir à la rescousse de l'absolutisme de Ferdinand VII. Les années 1830, marquées par le prolongement des combats entamés par les libéraux, ont vu se diversifier les origines des migrations forcées, mais aussi les pays de passage et d'arrivée. À l'automne 1831 commençait la « Grande Émigration » polonaise, constituée des insurgés qui avaient résisté à la répression russe de l'insurrection de Varsovie (novembre 1830-septembre 1831). Cet exode de 7 000 à 8 000 personnes s'est dirigé vers l'ouest et le nord de l'Europe, disséminant les patriotes polonais qui trouvaient néanmoins depuis l'étranger de nouveaux moyens de continuer et d'af-

8. Pour reprendre l'expression restée célèbre de Carlo Cattaneo au sujet de la migration du poète vénitien Ugo Foscolo (1778-1827), qui aurait fait de l'exil une véritable institution dans la péninsule italienne. Carlo Cattaneo, *Ugo Foscolo e l'Italia*, Milan, Politecnico, 1861, p. 34.

firmer leur combat. Dans le même temps, les circulations politiques se sont également intensifiées entre l'Europe et l'Amérique – vers laquelle certains Polonais de la « Grande Émigration » ont pu poursuivre leur chemin⁹ –, mais aussi entre l'Europe et l'Afrique du Nord : l'Algérie a ainsi constitué un espace majeur d'exil et de relégation¹⁰.

Si la géographie de l'exil et du refuge changeait et s'étirait peu à peu, les raisons du départ s'avéraient aussi de plus en plus diverses. Aux conflits entre libéralisme et monarchisme autoritaire, aux conséquences des occupations étrangères, s'ajoutaient des aspirations nationales qui étaient déjà vives dans la péninsule italienne, mais qui se sont aussi affirmées dans les États allemands ou dans l'Empire d'Autriche. Le « Printemps des peuples » de 1848 a marqué une nouvelle inflexion de l'exil en Europe. Parce qu'une part importante des États du continent a été touchée de manière concomitante par des mouvements révolutionnaires de différentes natures et intensités, les années 1848 et 1849 se sont distinguées par une intensification sans précédent des déplacements forcés, donnant naissance à ce que l'historienne Heléna Tóth a appelé une « génération exilée¹¹ », marquée par son républicanisme. De nouveaux lieux de départ – comme par exemple la Hongrie – et de réception des réfugiés se sont affirmés – à l'instar de la ville de Constantinople dans l'Empire ottoman, qui a accueilli nombre de réfugiés hongrois et polonais après 1849. La cartographie des lieux d'asile, jusqu'alors polarisée par des capitales comme Paris, Bruxelles et Londres, tendait ainsi à se complexifier.

9. Voir Florian Stasik, *Polish Political Émigrés in the United States of America, 1831-1864*, New York Columbia University Press, 2002.

10. Voir Delphine Diaz, « Indésirables en métropole, utiles en Algérie ? Les réfugiés politiques étrangers et la colonisation (1830-1852) », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2015/2, n° 51, p. 187-204.

11. Heléna Tóth, *An Exiled Generation. German and Hungarian Refugees of Revolution, 1848-1871*, New York, Cambridge University Press, 2014.

La diversification des origines sociales des exilés a contribué à changer la donne dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Après le Printemps des peuples, la composition socio-professionnelle des groupes d'exilés politiques a évolué et s'est diversifiée, intégrant davantage d'employés, d'ouvriers, de paysans, de domestiques. L'exil n'était plus seulement réservé aux élites, comme c'était encore le cas pour les exodes libéraux des années 1820 qui comprenaient principalement des proscrits militaires et des propriétaires, il se démocratisait peu à peu, affectant de plus en plus les membres des classes moyennes et populaires. Une telle tendance s'est confirmée au début des années 1870. Ainsi, les communards parisiens, qui se dispersèrent à travers l'Europe et l'Amérique après avoir échappé à la Semaine sanglante du 21 au 28 mai 1871 et à la condamnation à la déportation outre-mer, comptaient dans leurs rangs des ouvriers et employés. Par exemple, les ouvriers et artisans exerçant des métiers manuels représentent près de la moitié des individus mentionnés dans les listes de réfugiés installés à Genève en 1873 et en 1879¹². Les défenseurs de la République cantonaliste de Carthagène, en Espagne, exilés après la répression orchestrée par l'armée espagnole en 1873-1874, nombreux à se diriger vers l'Oranais¹³, rassemblaient des marins militaires, des ouvriers, des artisans...

Issus de toutes les classes sociales, les exilés politiques du XIX^e siècle peuvent ainsi être associés dans nos représentations communes à des figures de révolutionnaires de gauche et d'extrême gauche. Pensons à la pérégrination d'un Giuseppe Mazzini, passé du monarchisme modéré au républi-

12. Marc Vuilleumier, « Les exilés communards en Suisse », *Histoire et combats. Mouvement ouvrier et socialisme en Suisse, 1864-1960*, Lausanne, Éditions d'en bas & Collège du travail, 2012, p. 245.

13. Jeanne Moisan, « Que faire d'exilés indésirables ? Les cantonalistes espagnols en Algérie française (1874) », *Diasporas* [En ligne], 33 | 2019, <http://journals.openedition.org/diasporas/3809> ; DOI : 10.4000/diasporas.3809

canisme lors de son premier séjour forcé dans la France de Louis-Philippe, aux multiples exils de Karl Marx entre la France, la Belgique et l'Angleterre, ou encore à l'itinérance de la communarde Louise Michel, d'abord déportée en Nouvelle-Calédonie, puis proscrite à Londres. Néanmoins, tout au long du siècle, cette forme de migration contrainte qu'est l'exil a affecté toutes les nuances de l'échiquier politique, depuis les libéraux jusqu'aux républicains et aux anarchistes, certes, mais aussi les contre-révolutionnaires. Cinq ans après la répression des communards en France, la III^e République a, par exemple, accueilli sur son sol plusieurs milliers de combattants espagnols de la cause légitimiste, à l'issue de la seconde guerre carliste (1872-1876) qui s'achevait de l'autre côté des Pyrénées. Le 28 février 1876, le prétendant Don Carlos (1848-1909), accompagné de son état-major, mais aussi de plus de quinze mille soldats, a trouvé refuge en France en passant par le département des Basses-Pyrénées, actant l'échec du mouvement qu'il avait initié quatre ans plus tôt. L'exil n'a donc pas été l'apanage des révolutionnaires, et une historiographie dynamique s'emploie actuellement à mettre au jour les mobilités contraintes des légitimistes tout au long du siècle¹⁴, qui ont pu bénéficier de la solidarité monarchiste et contre-révolutionnaire dans les pays qui les accueillaient.

LE PARCOURS D'EXIL : ENTRE DÉSŒUVREMENT ET RÉINVENTION DE SOI

Pour comprendre les fondations et refondations produites par ces exils qui ont traversé l'Europe entière au XIX^e siècle, deux dimensions importantes peuvent être

14. Voir par exemple Alexandre Dupont, *Une Internationale blanche. Histoire d'une mobilisation royaliste entre France et Espagne dans les années 1870*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

mises en lumière. D'abord, la perception de l'exil comme rupture ou, au contraire, comme opportunité par les exilés eux-mêmes ; puis la question des conditions d'accueil réservées par les sociétés qu'ils ont rencontrées et fréquentées. L'exil apparaissait en effet de prime abord comme un moment de rupture, qui amenait les proscrits à quitter leur pays, leur famille, leurs occupations, leur train de vie. Le départ pouvait occasionner chez eux un sentiment d'isolement géographique et linguistique, tout en les confrontant à l'expérience de la précarité. Les Polonais internés dans le département de l'Indre, au sein du dépôt de réfugiés de Châteauroux qui accueillait environ 300 civils en 1833, ne comprenaient pas pour la plupart la langue française, et les autorités locales se plaignaient des difficultés de communication. Le séjour forcé à l'étranger, qui pour les réfugiés arrivés et secourus en France rimait avec assignation à résidence, était par ailleurs décrit comme propice à l'oisiveté. Les proscrits eux-mêmes étaient les premiers à se plaindre de leur désœuvrement. Dans son portrait de l'« *emigrado* », l'homme de lettres espagnol Eugenio de Ochoa (1815-1872), qui lui-même vécut l'exil, a dépeint la situation de ses compatriotes réfugiés, assignés à résidence dans des dépôts formés dans les petites villes de province françaises sous la monarchie de Juillet. Il a rendu compte de l'atmosphère d'oisiveté qui régnait parmi ces Espagnols secourus par le ministère de l'Intérieur : les réfugiés jouaient aux cartes, se retrouvaient dans les cafés et lisaient les journaux¹⁵, attendant les nouvelles venues de l'autre côté des Pyrénées. Ce désœuvrement et l'ennui qu'ils en éprouvaient étaient par ailleurs regrettés par les autorités administratives. Par exemple, en décembre 1837, une circulaire du ministère de l'Intérieur français recommandait aux préfets de veiller à ce que les réfugiés étrangers « retenus

15. Eugenio de Ochoa, « El Emigrado », dans Ramón de Mesonero Romanos, *Los Españoles pintados por sí mismos*, Madrid, Gaspar y Roig, 1851, p. 313.

par un amour propre mal entendu¹⁶ » ne persévèrent pas « dans l'oisiveté¹⁷ », figeant ainsi l'image négative d'un réfugié oisif, venu profiter de la bienfaisance du pays.

Mais, à l'inverse de ce cliché du désœuvrement en exil, les migrations contraintes du XIX^e siècle ont pu être propices à la reprise d'une activité professionnelle, ancienne ou nouvelle. Cela tenait d'abord aux réseaux de solidarité qui permettaient aux exilés de bénéficier de véritables « chaînes migratoires ». Par exemple, un français fixé à Lausanne, Charles Bergeron¹⁸ (1808-1883), appartenant à cette élite d'ingénieurs qui ont construit les premières lignes de chemin de fer en Suisse, a donné du travail à nombre de proscrits républicains français exilés dans le pays après le coup d'État du 2 décembre 1851. Pour certains exilés, l'expatriation a été suivie par la reprise rapide d'un emploi, parfois radicalement nouveau par rapport à celui qu'ils exerçaient avant leur départ. Ainsi de Victor Frond (1821-1881), sous-lieutenant dans un bataillon de sapeurs-pompiers de Paris, d'opinion républicaine : opposant au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851, il avait été arrêté huit jours plus tard. Déporté en Algérie, il s'était évadé à l'automne 1852 et s'était réfugié en Angleterre, puis à Jersey. Après un bref passage par le Portugal, il a rejoint le Brésil en 1857 où il s'est fait un nom dans le domaine de la photographie,

16. Archives départementales de la Vienne, 4 M 165, circulaire du ministère de l'Intérieur français aux préfets, 12 décembre 1837.

17. *Ibid.*

18. Jean-Claude Sosnowski, « Charles Bergeron », *Dictionnaire biographique du fouriérisme*, notice mise en ligne en mai 2009 (<http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article668>) : « Sous le Second Empire, [Charles Bergeron] profite de sa situation en Suisse pour aider les exilés français. Ses fréquents voyages lui permettent de servir d'intermédiaire entre la France, la Belgique, l'Angleterre. Il leur fournit du travail ou bien les accueille à Lausanne et dans son chalet des Plans-sur-Bex. Ainsi en 1862, sans doute à la suite d'une recommandation de Jean-Baptiste Charras, alors financier principal du *Confédéré* de Fribourg, il place son ami François-Auguste Brückner, ancien député du Bas-Rhin à la Constituante et à la Législative, comme chef du matériel à la direction de la ligne Lausanne-Fribourg-Berne. »

comme auteur des premiers reportages photographiques sur le pays. Ses œuvres étaient particulièrement prisées par la famille impériale. Sa monumentale description pittoresque du Brésil, illustrée de ses photographies et commentée par le proscrit Charles Ribeyrolles, a rencontré un large public des deux côtés de l'Atlantique. Une *success-story* comme celle de Victor Frond, nommé à la fin de sa vie régisseur du Palais de l'Élysée¹⁹, montre que malgré les représentations doloristes, l'exil a pu être l'occasion d'une réinvention professionnelle et personnelle.

SOLIDARITÉ OU REJET DES SOCIÉTÉS D'ACCUEIL

Si l'exil a représenté un défi pour ceux qui en étaient victimes, il a aussi provoqué des débats et des bouleversements majeurs dans les sociétés d'accueil européennes, parfois confrontées à l'arrivée rapide et numériquement importante de cohortes d'exilés. Par exemple, la Suisse a été confrontée à l'arrivée de plus de 10 000 réfugiés allemands dans les années 1848-1849, dans des circonstances qui ont été vécues comme une crise par les contemporains. Soulignons que, face à ces arrivées jugées massives, la réception des proscrits et exilés a provoqué dans l'Europe du XIX^e siècle des réactions contrastées. L'accueil a parfois été suivi de l'éclosion de mouvements de solidarité avec ces étrangers, qui ont été relayés par des structures anciennes, qu'il s'agisse de structures religieuses ou encore de loges de la franc-maçonnerie. Ainsi, au début des années 1830, les milliers de Polonais de la « Grande Émigration » ont bénéficié de la solidarité du clergé catholique français ouvert aux idées libérales d'un Lamennais. L'Europe a aussi vu, à partir

19. *Dictionnaire Maitron*, <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article213850>, notice FROND Victor [FRONT Jean] par Gauthier Langlois, version mise en ligne le 12 mai 2019, dernière modification le 21 mai 2019.

des années 1820, la création d'associations nouvelles, pensées pour l'accueil des réfugiés étrangers, à l'attention des Grecs au temps de la guerre d'indépendance contre l'Empire ottoman, puis surtout des exilés polonais de la « Grande Émigration » dans les années 1830. La cause des Polonais a donné lieu dans toute l'Europe du Nord et de l'Ouest à une vague d'engouement libéral sans précédent, à tel point que les exilés ont été baptisés dans la France de Louis-Philippe « les Français du Nord ». D'un pays à un autre, les nouvelles structures de solidarité créées pour les accueillir étaient connectées entre elles. Ainsi, le Comité central polonais de Paris, fondé en 1831 par le général de Lafayette, initialement pour aider les insurgés polonais, puis, après l'échec de l'insurrection de Varsovie, pour secourir les réfugiés, s'inscrivait-il dans un réseau transnational : il était en effet en contact étroit avec des comités équivalents en Suisse, au Royaume-Uni ou aux États-Unis²⁰. Les exilés polonais eux-mêmes n'hésitaient pas à fonder leurs propres associations, marquées en France par la division entre un parti monarchiste et un parti républicain qu'incarnait la Société démocratique polonaise fondée en 1832 à Paris. Dans toute l'Europe, ils participaient au débat d'idées dans les pays qui les accueillait, en s'impliquant dans des formes de sociabilité politique comme le salon ou le banquet dans la France de la monarchie de Juillet²¹, et parfois en prenant part à certaines insurrections et révolutions, comme le montre la participation polonaise aux combats parisiens de février et juin 1848.

Il ne faudrait pas s'en tenir pour autant à une vision trop irénique ou enjolivée de l'accueil des exilés politiques dans l'Europe du XIX^e siècle. Si, dans les années 1830, la réception des Polonais de la « Grande Émigration » a certes donné lieu

20. Delphine Diaz, *Un asile pour tous les peuples ? Exilés et réfugiés étrangers dans la France en France au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 232.

21. *Ibid.*, p. 215 et suivantes.

à l'exceptionnelle mobilisation de comités libéraux, les proscrits eux-mêmes n'étaient pas unanimement enthousiastes lorsqu'ils faisaient la description de leurs conditions d'accueil. L'historien polonais Joachim Lelewel (1786-1861), dans une lettre à l'homme politique belge Henri de Brouckère, déplorait ainsi « l'aversion » que ses compatriotes pouvaient susciter en Belgique²², où Lelewel avait dû s'installer en 1833 après avoir été expulsé de France sous la pression diplomatique russe. Et, si les Polonais regrettaient des réactions de rejet à leur égard, notons que les réfugiés libéraux espagnols ou italiens, qui pourtant défendaient eux aussi une cause patriotique, ont connu dans les années 1830 une situation moins favorable encore. En 1834, le *Times* estimait ainsi que les réfugiés italiens étaient traités comme des bandits en France²³. Deux ans plus tard, en Suisse, James Fazy (1794-1878), chef de file du mouvement « radical », soulignait que l'arrivée des Polonais avait polarisé les craintes autour de la figure du réfugié :

[...] le Réfugié, c'est un grand Monsieur, haut de sept pieds, horrible à voir, les cheveux ébouriffés, l'œil hagard, parcourant dès le matin nos carrefours, enlevant à tous les petits enfants leurs tartines de beurre, et soufflant à tous les Suisses toutes les places de professeur qu'il peut rencontrer. Le soir, le Réfugié se réunit dans une caverne du Mont-Salève, où il conspire sans cesse et sans relâche, creusant des souterrains qui aboutissent à tous les trônes (pour lesquels la sortise a toujours eu un si tendre intérêt) ; dans ces souterrains, le Réfugié amasse les matières volcaniques qui doivent faire un jour explosion²⁴ [...].

22. Idesbald Goddeeris, *La Grande Émigration polonaise en Belgique (1831-1870). Élités et masses en exil à l'époque romantique à l'époque romantique*, Berne, Peter Lang, 2013, p. 78.

23. Caroline E. Shaw, *Britannia's Embrace. Modern Humanitarianism and the Imperial Origins of Refugee Relief*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 56.

24. Archives générales de l'État de Genève, James Fazy, *Du fédéral au Fédéral*, 1836.

La réception de ces réfugiés jugés trop nombreux, désœuvrés, et trop remuants politiquement ou trop éloignés culturellement du pays d'accueil, a donc très tôt suscité des réactions de défiance ou de rejet. La crise économique dans laquelle le continent est entré en 1846 a constitué de ce point de vue un tournant, favorisant l'enracinement d'une xénophobie qui avait pour cible les travailleurs, mais aussi les réfugiés étrangers. En 1847, Ranc, écrivain public établi à Lyon, adressait une pétition à la Chambre des pairs pour signaler la grande « misère de la classe ouvrière » à Lyon, qu'il expliquait par la présence envahissante des ouvriers étrangers, mais aussi par l'arrivée massive de réfugiés – « Piémontais, Savoyards, Espagnols, Polonais, Tirroliens [*sic*], Allemands de toutes provinces, Prussiens, Autrichiens²⁵ » – qu'il jugeait indûment secourus par le gouvernement, « alors que le Français est dépourvu de travail et de nourriture²⁶ ».

De plus, alors que la société civile associait de plus en plus couramment le réfugié à une menace, les autorités françaises ont relayé cette représentation après le tournant conservateur de la Seconde République. En 1850, le préfet du département des Bouches-du-Rhône établissait ainsi un lien direct entre l'arrivée des réfugiés politiques consécutive à l'écrasement de la République romaine et l'augmentation du nombre de vols et de crimes commis à Marseille, cette insécurité mettant selon lui la population « en émoi ». Il recommandait donc l'éloignement voire l'expulsion de ces républicains romains²⁷. Au même moment, en Suisse, une assemblée populaire réunie à Berne en novembre 1850 demandait l'expulsion des réfugiés étrangers : ceux-ci se

25. Archives nationales de France, CC 472, dossier n° 603, pétition du sieur Ranc à la Chambre des pairs, 1847 [s. d.].

26. *Ibid.*

27. Delphine Diaz, « La figure de l'étranger en France de la monarchie de Juillet à la II^e République : de la tête de Turc au bouc émissaire », dans Frédéric Chauvaud, Jean-Claude Gardes, Christian Moncelet et Solange Vernois (dir), *Boucs émissaires, têtes de Turcs et souffre-douleur*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 133-144.

trouvaient au nombre d'environ 500 dans la capitale de la Fédération²⁸ et étaient jugés trop nombreux et dangereux. Dans les années 1870-1880, l'exil des communards puis celui des anarchistes ont suscité des réactions de rejet de plus en plus vives. Si les communards étaient admis en Grande-Bretagne, ils ne manquaient pas d'être considérés comme des athées qu'il fallait évangéliser. S'est alors ouverte une période durant laquelle les réfugiés, en particulier les anciens insurgés de la Commune de Paris et plus encore les anarchistes, étaient perçus avec recul et inquiétude par l'opinion britannique, qui n'hésitait plus à remettre en question la tradition d'asile du pays²⁹.

Les commotions politiques que l'Europe a connues après le Congrès de Vienne expliquent l'ampleur des migrations contraintes subies par les exilés et réfugiés. Tandis que le phénomène de l'exil réactivait des représentations anciennes – pensons à l'usage de la figure de Dante par les proscrits italiens du *Risorgimento* –, il contribuait aussi à l'émergence de réalités nouvelles. Ainsi se construisait peu à peu la catégorie administrative formée par les réfugiés politiques : dans certains États, comme la France, la Belgique ou la Suisse, les autorités cherchaient à les distinguer du reste de l'immigration étrangère, en leur attribuant des secours et des certificats de réfugiés. En Grande-Bretagne, en revanche, tandis que le pays recevait sans discrimination ni recours à l'expulsion les étrangers persécutés pour leurs idées, ceux qu'on appelait couramment les *exiles* ou les *refugees* ne faisaient pas l'objet d'un traitement administratif spécifique³⁰.

28. Archives du ministère des Affaires étrangères belge (Bruxelles), Correspondance politique sur les réfugiés, t. 1 (1841-1851), lettre de la Légation de Belgique à Berne au ministre des Affaires étrangères à Bruxelles, 30 novembre 1850.

29. Caroline E. Shaw, *Britannia's Embrace...*, *op. cit.*, p. 238 et suivantes.

30. Thomas C. Jones, « Définir l'asile politique en Grande-Bretagne (1815-1870) », dans Delphine Diaz et Alexandre Dupont (dir.), « Les mots de l'exil dans l'Europe du XIX^e siècle », *Hommes & Migrations*, n° 1321, 2018, p. 13-22.

Quels que fussent les motifs de leur arrivée, tous les étrangers restaient par ailleurs libres de s'installer dans le pays³¹.

Face à la réception des proscrits, les sociétés d'accueil ont adopté des réactions contrastées, qui se sont durcies dans le temps, avec l'affirmation d'un sentiment xénophobe au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces réactions, qui gagnent à être analysées à plusieurs échelles – locale, nationale, transnationale –, révèlent que ce siècle a bel et bien été un moment fondateur dans l'élaboration d'une grammaire de l'accueil. Dans le même temps, les exils ont alimenté les circulations d'idées, de modèles politiques et de « répertoires d'action » en contribuant à décroiser les cultures politiques européennes.

31. Bernard Porter, *The Refugee Question in mid-Victorian Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, p. 8 : « *Despite all the pressures, and for all the annoyance they caused, it is a prime fact that between 1823 and 1906 no refugee who came to Britain was ever denied entry, or expelled.* »

